ORDRE DE SERVICE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la santé et de la protection animales** **Bureau de santé animale** Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : J. LANGUILLE Tél. : 01.49.55.84.66 Réf. interne : NS-RA EQ-2003	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDSPA/N2004-8053** **Date : 09 FEVRIER 2004** Classement :SA 222.32

Le Ministre de l'agriculture,
de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
à

Date de mise en application : Immédiate
Abroge et remplace : NS DGAL/SDSPA/N2003-8030 du 13 février 2003
Nombre d'annexes : 4

Objet : Questionnaire sur les actions de police sanitaire menées en l'an 2003 au sein de la filière équine.

Bases juridiques :
Arrêté du 14 février 1977, mesures applicables dans le cas de méningo-encéphalomyélites virales des équidés,
Arrêté du 7 février 1992 relatif à la police sanitaire de la métrite contagieuse des équidés,
Arrêté du 7 février 1992 fixant les mesures financières relatives à la police sanitaire de la métrite contagieuse des équidés,
Arrêté du 23 septembre 2003 fixant les mesures de police sanitaire relatives à l'anémie infectieuse des équidés,
Arrêté du 23 septembre 2003 fixant les mesures financières relatives à la police sanitaire de l'anémie infectieuse des équidés.

MOTS-CLES : Equidés – Rapport annuel – 2003

Résumé : La présente note de service a pour objet de recueillir les informations techniques et financières relatives aux actions de police sanitaire conduites au sein de la filière équine au cours de l'année 2003.

Destinataires	
Pour exécution : Directeurs départementaux des services vétérinaires	*Pour information* : Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt Directeurs départementaux de l'agriculture et de la forêt Inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire chargés de missions interrégionales Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires Directeurs des écoles nationales vétérinaires Directeur de l'école nationale des services vétérinaires Directeur de l'INFOMA DGFAR (Sous direction du Cheval) Etablissement public "Les Haras Nationaux"

Afin de réaliser le rapport de synthèse annuel des actions de police sanitaire conduites en 2003 dans la filière équine, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les tableaux nécessaires à la collecte des données techniques et financières. Les tableaux (annexes I à IV) seront retournés par courrier à la Direction générale de l'alimentation, bureau Santé Animale, et cela même si aucune action spécifique n'a été engagée dans ce domaine au cours de l'année 2003.

Une transmission des données par messagerie électronique est également possible. Dans ce cas, vous voudrez bien utiliser le fichier Excel "DptXX-RAEq-2003" qui vous sera transmis et le retourner à l'adresse mel suivante : jerome.languille@agriculture.gouv.fr .

Les tableaux sont identiques à ceux qui vous ont été adressés les années précédentes. Je vous rappelle que les indicateurs techniques pour la métrite contagieuse des équidés sont collectés à partir des données du centre d'épidémiosurveillance et d'alerte pour les maladies des chevaux (CESAME) et ne font donc pas l'objet d'une demande d'information dans la présente note.

Je vous invite à faire parvenir les tableaux renseignés avant le **15 mars 2004**.

Pour le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche
et des Affaires Rurales
La Directrice Générale Adjointe de l'Alimentation

Isabelle CHMITELIN

Annexe I

N° département :	**Contact DDSV** :

METRITE CONTAGIEUSE DES EQUIDES - 2003

DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT AU TITRE DE LA POLICE SANITAIRE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites d'équidés infectés ou contaminés		3 AMO *	
Visites de juments à haut risque		2 AMO *	
Frais de déplacement	km		
	SOUS TOTAL (A)		

2) Prélèvements		Nombre	Tarif	Montant TTC
Prélèvements sur étalons				
Séries de 3 prélèvements sur jument après traitement				
Prélèvements sur juments contaminées ou à haut risque	sinus clitoridien			
	sinus + utérus			
Prélèvements sur poulains mâles				
		SOUS TOTAL (B)		

3) Traitements	Nombre	Tarif	Montant TTC
Traitements d'étalons			
Traitements de juments			
	SOUS TOTAL (C)		

4) Frais d'analyses	Nombre	Tarif	Montant TTC
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (D)		

5) Désinfection	Nombre	Tarif	Montant TTC
Par box désinfecté			
	SOUS TOTAL (E)		

TOTAL POLICE SANITAIRE (=A+B+C+D+E)	

** Tarifs HT fixés par l'arrêté du 7 février 1992*

Annexe II

Département :

ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES- 2003

I) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE SUSPICION D'A.I.E.

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC en E
Visites de suspicion		3 AMO *	
Prélèvements sanguins		1/4 AMO *	
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (A)		

2) Frais d'analyses	Nombre	Tarif	Montant TTC
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (B)		

II) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE DECLARATION D'INFECTION D'A.I.E.

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites de déclaration d'infection		3 AMO *	
Visites d'assainissement (1 fois par mois maximum)		3 AMO *	
Visites d'enquête épidémiologique		3 AMO *	
Visites pour marquage des équidés		2 AMO *	
Prélèvements sanguins		1/4 AMO *	
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (C)		

2) Frais d'analyses	Nombre	Tarif	Montant TTC
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (D)		

3) Indemnités	Nombre	Tarif	Montant
Abattages d'équidés *(3049 euros maximum par équidé abattu)*			
Désinfection - désinsectisation (2) *(228,70 euros maximum par exploitation)*			
	SOUS TOTAL (E)		

TOTAL POLICE SANITAIRE DE L'AIE (=A+B+C+D+E)	

** Tarifs HT fixés par l'arrêté du 23 septembre 1992*

Annexe III

département :

ENCEPHALITE A VIRUS WEST-NILE - 2003

I) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE SUSPICION DE WEST NILE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites de suspicion			
Prélèvements sanguins			
Autres prélèvements			
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (A)		

2) Frais d'analyses	Nombre	Tarif	Montant TTC
Conditionnement - expédition			
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (B)		

II) DEPENSES ENGAGEES PAR L'ETAT LORS DE LA REALISATION D'ENQUETE SEROLOGIQUE WEST-NILE

1) Honoraires des vétérinaires sanitaires	Nombre	Tarif	Montant TTC
Visites d'exploitation			
Prélèvements sanguins			
Frais de déplacement			
	SOUS TOTAL (C)		

2) Frais de laboratoire	Nombre	Tarif	Montant TTC
Conditionnement - expédition			
Epreuves de diagnostic			
	SOUS TOTAL (D)		

III) AUTRES DEPENSES

Nature à préciser	Montant TTC
SOUS TOTAL AUTRES DEPENSES (E)	

TOTAL POLICE SANITAIRE WEST-NILE (=A+B+C+D+E)	

Annexe IV

Département :

TABLEAUX TECHNIQUES

A) EVOLUTION DE L'ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES EN 2003

1) Suspicions 2003	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre de sérologies réalisées
Nombre de suspicions clinique			
Nombre de suspicions à partir d'enquête épidémiologique			

2) Evolution de l'infection en 2003	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre d'animaux positifs
Foyers sous APDI au 31/12/2002			
Foyers déclarés infectés en 2003			
Foyers assainis en 2003			

Nombre d'équidés abattus	

3) Analyse de l'incidence

31) Nombre de cheptels découverts infectés en 2003 à la suite de...

...d'une enquête épidémiologique	
...d'une suspicion clinique	
...d'une demande d'analyse pour contrôle d'achat ou export	
...d'une autre cause : *(ex:enquête sérologique West-Nile)*	

32) Nombre de cheptels découverts infectés dont l'origine de la contamination est...

...le contact au voisinage d'un foyer	
...l'introduction d'un animal atteint	
...une autre cause (préciser)	
...inconnue	

B) EVOLUTION DE L'ENCEPHALITE WEST NILE DES EQUIDES EN 2003

1) Suspicions 2003	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre de sérologies réalisées
Nombre de suspicions à partir de signe clinique			

2) Evolution de l'infection en 2003	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre d'équidés infectés
Foyer déclarés, placés sous APDI			

2) Suivi sérologique West-Nile	Nombre de cheptels	Nbre d'équidés présents	Nbre d'équidés positifs
suivi sérologique sur animaux sans signes cliniques			